

CDA MOSELLE
REUNION de Bureau SCA de Forbach
A Marienau 19H00 le Vendredi 10/01/2020

Présidence : Antoine ZARBO
Présents : René BECKER, Thomas DAVID, Pierre BLECHSCHMIDT, Vincent GROUTSCH,
Représentant le DMF : Dominique PAUL
Représentant des éducateurs: Jamel GUESMIA
Commission de discipline : Claude GUIOT
Absents excusés : Xavier WEISGERBER, Edmond MICHALSKI, Michel GOTTE, Pietro FALLETTA

Carnet :

Félicitations à Christophe Jost et son épouse pour la naissance de leur fille Elena.
Prompt rétablissement à Denis Schoff.

Lecture des PV :

PV Bureau SCA du 06.12.2019
PV disciplinaire SCA du 27.12.2019
PV Bureau CDA du 20.12.2019
PV disciplinaire CDA du 20.12.2019

Courriers/mails :

V. Merulla :

- Bilan des tests physiques des arbitres D1 et D2 de la SCA de Forbach.
- Compte rendu de la Plénière du CD/DMF qui s'est déroulée à Bure.
- Concernant une formation sur la conduite de réunion. Celle-ci se déroulera à Bénestroff le vendredi 17.01.2019.
- Info concernant les nouvelles applications des lois du jeu du football à 11 sur le foot à 8.
- Note de présentation de la caméra embarquée.

G. Muller :

- Résultats de l'examen théorique D2
- Demande d'accueil pour une formation FIA.
Etant donné qu'il n'y a aucun candidat pour celle prévue à Frauenberg, celle-ci sera annulée.
- Nous informe qu'il manque des Kits de formation à la SCA de Metz et cela pour demain.
La SCA de Forbach déplore cette manière de fonctionner et invite l'IR2F à faire le nécessaire afin que cette formation puisse se faire dans des conditions favorables avec quelque peu de professionnalisme.

P. Barrat :

- Nous informant que la prochaine réunion Plénière aura lieu le 29.02.2020 au DMF.
- Demande de lui transmettre la liste des arbitres à faire nommer le 01.01.2020.
A ce jour aucun arbitre ne remplit tous les critères pour être nommé.
- Nous informe qu'à partir du 29.02.2020, les arbitres seront désignés par la CDA sur les rencontres R3 U.16 et U.18.

P. Blechschmidt :

- Convocation des nouveaux arbitres au stage des débutants.

T. David :

- Présentation de l'arbitroscope des arbitres D2 de la SCA.

F. Campisi :

- Concernant les frais pour les tuteurs qui effectuent des RC.

D'un arbitre Anthony Dittmer suspendu deux ans et, demandant la marche à suivre pour reprendre ses activités. La SCA l'invite à se rapprocher de son club afin de faire une nouvelle demande de candidature arbitre.

Certificats médicaux :

- De Lisa Blechschmidt, indisponible jusqu'au 07.03.2020.

Préparation stage des débutants du 10.01.2020:

Cette saison, la SCA de Forbach compte 18 candidats à l'arbitrage ayant réussi l'examen d'arbitre, ils étaient 39 à pareille époque, la saison passée.

Le module 7 de la FIA (anciennement stage des nouveaux arbitres) rassemblera ces 18 nouveaux candidats, ainsi que 4 jeunes arbitres ayant passé leur examen d'arbitre lors de la saison 2018/2019, au Foyer de Marienau le samedi 12 janvier à 13h30.

Auparavant, à 10 heures du matin, le RT programmera une réunion avec les arbitres effectuant des rapports conseils, et quelques membres de la SCA afin de délivrer quelques consignes. Ces membres auront, entre autres, la mission d'accompagner les jeunes arbitres pressentis pour accéder au groupe de Jeunes Arbitres Candidats CDA/JAL.

A 10h30, ces 14 jeunes en question, rejoindrons leurs futurs "tuteurs", et suivront ensemble, les mêmes modules de formation.

Par deux fois, ces dernières saisons, les décisions des Commissions de Discipline de première instance, ont été fortement réduites, à la suite de déclarations de nos arbitres, sensiblement différentes lors de leur audition en Commission d'Appel.

Pour essayer d'y remédier, et de sensibiliser ces jeunes arbitres à la nécessaire cohérence dans leur rapport, entre les faits constatés, et transcrits, un module sous forme de pièce de théâtre leur sera présenté. Les stagiaires pourront assister à une réunion de Commission de Discipline, suite au scénario joué dans un vestiaire arbitre. Les Présidents et Membres de Commissions de Discipline invités au stage joueront leur propre rôle.

Discipline :

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance.

Prochaine réunion de Bureau, le 07.02.2020 à Marienau.

Le Président

A. ZARBO